



# Compte-rendu du conseil municipal

AVRIL 2019

## du 4 avril 2019

**Assistaient à la réunion :** Jean-Luc LEFEBVRE Maire, Alain FOURNIER 1<sup>er</sup> adjoint, Dominique REMY 2<sup>ème</sup> adjoint, Anne-Sophie MOREAU 3<sup>ème</sup> adjointe, Jean-Marie CREPEL, Brigitte DEBRAUWERE, Marie-Christine POLLET, Christelle VANHERSECKE.

**Etaient excusés :** Katy DE SOUZA qui donne un pouvoir à Dominique REMY, Michel DEMEURE qui donne un pouvoir à Jean-Luc LEFEBVRE, Mathieu SMAGGHE qui donne un pouvoir à Alain FOURNIER  
Sylvie DUSAUTOY, Jean-Gabriel DEPINOY, Cédric DUBOIS

## 1 Compte-rendu du Conseil Municipal

### 1.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 21 MARS 2019

Monsieur le Maire sollicite les élus pour approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal qui a été envoyé à chaque conseiller.

Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

### 1.2 APPLICATION DES DECISIONS

Toutes les délibérations ont été envoyées au contrôle de légalité le 25 mars 2019.

## 2 Délégation finance et administration

Avant de démarrer le débat Alain FOURNIER 1<sup>er</sup> adjoint aux finances donne aux conseillers des explications sur le résultat 2018 et le budget 2019.

Il présente la stratégie et les principes d'élaboration du BP 2019

- La sécurisation d'un excédent de fonctionnement durable, permettant de dégager une capacité d'autofinancement
- La stabilité de la fiscalité locale : préservation des équilibres budgétaires sans accroître la pression fiscale
- Une année clé pour le désendettement de la commune

### **Un budget de fonctionnement de 1 020 337,75€ :**

Excédent prévisionnel

En cohérence avec le CA 2018 et les tendances évoquées en terme d'excédent « durable » : 65 000€, en augmentation par rapport au BP 2018 (35 000€).

Permet des perspectives en terme d'autofinancement pour les années futures.

### Dépenses

Dépenses réelles à hauteur de 774 400€ (- 33 000 € par rapport à l'exécuté 2018)

Globalement, les politiques publiques seront confortées et ce, dans toutes les délégations :

- l'entretien du patrimoine bâti reste une préoccupation constante avec un budget maintenu
- l'intégration du CCAS dans le budget communal s'est déroulé sans encombre et l'action sociale se poursuivra à budget équivalent
- augmentation du budget consacré à l'enfance pour tenir compte de la hausse du nombre d'enfants à l'école et d'une volonté municipale d'accroître la dimension qualitative d'accueil de la petite enfance en fournissant des repas bio
- augmentation du budget fêtes et cérémonies pour conforter l'animation du village

Ceci est possible grâce à une gestion rigoureuse des autres dépenses de fonctionnement.

### Recettes

Recettes réelles à hauteur de 839 750€

Fait principal : pas encore obtenu les montants de dotations de l'Etat, le budget « recettes » a donc été établi avec encore plus de prudence que d'habitude.

### Par rapport au budget exécuté en 2018 :

- les comptes 70 (redevances), 72 (régie) et 77 (recettes exceptionnelles) sont stables. Le compte 64 a été vu avec les dépenses de personnel
- Compte 73 (taxes perçues) en baisse de 36K€. L'augmentation des recettes fiscales de 14K€ est due à la revalorisation des bases par l'Etat, la commune n'ayant pas augmenté ses taux encore cette année. Mais -25K€ de taxes sur les terrains devenus constructibles, -20K€ de taxes sur la consommation d'électricité (rattrapage

- perçu en 2018) et -5K€ par prudence aux taxes additionnelles sur les droits de mutation
- Compte 74 (dotations) en baisse de 7K€ en raison de la baisse du financement des contrats aidés et d'une année « normale » de versement de prestations CEJ par la MSA (rattrapage en 2018)
  - Compte 75 (revenus gestion courante) -13K€ correspond à la fois à l'absence de prévision de sinistres (remboursements assurances) et à une prudence sur les locations de salle même si 2018 a vu une forte hausse des locations, concrétisation de notre investissement dans les conditions de mise à disposition de la salle (achat vaisselle par exemple).

Ceci amène donc un excédent prévisionnel à hauteur de 65 350,00 €.

Les excédents (245 937,75 € = réserves 180 587,75€ + excédent 2019 de 65 350,00€) sont imputés en virement à l'investissement pour équilibrer le budget primitif.

**Un budget d'investissement de : 822 654,39€ (opérations d'ordre incluses)**

Equilibre général

3 objectifs :

- le désendettement de la commune en actant la fin de 2 prêts et en remboursant le prêt à court terme contracté en début de mandat pour terminer de financer la médiathèque
- les investissements nécessaires au cadre de vie et liés au développement de la commune
- le tout dans la limite de nos capacités d'autofinancement

Principales dépenses réelles (total 387K€)

- Remboursements d'emprunts : 249K€ dont 180K€ clôture du prêt à court terme 2015
- 7è classe : 85K€ dont 8K€ de mobilier
- Tablettes école : 11K€

Soit près de 100K€ d'investissement pour l'école cette année. Et si on ajoute :

- Jeunes Pousses : 15K€ (porte - VMC - électrification stores velux - achat d'un four)
- Salle d'activité (revêtement de sol) : 3K€

Cela fait 114K€ d'investissement pour nos politiques en faveur des enfants

Autres grands thèmes :

- l'embellissement du cadre de vie : 6K€ espaces verts - illuminations - corbeilles
- la suite de la voirie du chemin vert : 11K€
- la sécurité routière et incendie : 4K€ panneaux - ralentisseurs - barrières - extincteurs
- l'assainissement : 3K€

Principales recettes (total 413K€)

- TA : 186K€
- FCTVA : 53K€ en hausse, retour des investissements 2018
- Subventions pour l'école : 48K€ (20ccpc classe - 23 Etat classe - 5 Etat tablettes)
- Subvention pour la crèche : 4K€ CAF
- Le virement décidé à l'instant 122K€

L'équilibre budgétaire est assuré par le compte 2188 à hauteur de 383 500€ (le total du budget d'investissement de 822 654,39€ s'obtient en ajoutant les opérations d'ordre, cf bas du tableau joint)

En conclusion

En fonctionnement, fin 2018 restait 303K€, on vire 122K à l'investissement, on ferait 65K d'excédent et on finirait donc 2019 avec 246K€ d'excédent

En investissement, fin 2018 restait 33K€ + 42K€ de reports 2018, on ferait 26K d'excédent et on finirait donc 2019 avec 101K d'excédent

Les choix budgétaires sur lesquels nous devons nous prononcer sont donc :

- un désendettement renforçant la crédibilité de la commune auprès de futurs prêteurs
- la poursuite de nos services publics au même niveau de qualité et même plus

- l'amélioration du cadre de vie par des investissements maintenus
- un effort particulier envers notre jeunesse

Le tout en améliorant encore notre réserve financière pour la porter théoriquement à près de 350K€.

## 2.1 RESULTATS 2018 ET BUDGET 2019 DE LA COMMUNE

### 2.1.1 Compte administratif 2018 (pour avis)

Monsieur le Maire se retire de la salle du conseil municipal, Monsieur FOURNIER Alain présente le compte administratif 2018 qui s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement
  - Dépenses : 807 363,44 €
  - Recettes : 929 711,21 €
  - D'où un excédent de: 122 347,77 €
  
- Section d'investissement
  - Dépenses : 418 012,88 €
  - Recettes : 217 744,50 €
  - D'où un déficit de : 200 268,38 €

Le résultat total des sections pour l'année 2018 est donc d'un déficit de 77 920,61€.

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité.

Contre : 0 Pour : 9

### 2.1.2 Compte de gestion 2018 (pour avis)

Monsieur FOURNIER Alain présente le compte de gestion 2018 :

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018,
  - Après s'être assuré que le comptable du trésor ait bien repris dans ses écritures des montants identiques à ceux du Compte administratif 2018, tant en titres qu'en mandats,
  - Après s'être assuré que les soldes d'exécution des sections de fonctionnement et d'investissement sont identiques au Compte administratif,
  - Après avoir entendu l'adjoint aux finances certifiant l'identité des opérations,
- Délibération faite, le conseil Municipal, déclare à l'unanimité que le compte de Gestion dressé par le receveur pour l'exercice 2018 n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

### 2.1.3 Résultats 2018 (pour avis)

Monsieur FOURNIER Alain 1<sup>er</sup> adjoint, présente le bilan sur la situation financière 2018. Il commente les chiffres suivants :

	Recettes	Dépenses	Résultat
Fonctionnement	929 711,21€	807 363,44€	122 347,77€
Investissement	217 744,50€	418 012,88€	-200 268,38€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les résultats 2018.

### 2.1.4 Affectation du résultat (pour avis)

Affectation des résultats 2018 :

Suivant le document en pièce jointe

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

### 2.1.5 Détermination des taux d'imposition 2019 (pour avis)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal les mêmes taux d'imposition que l'année 2018 c'est à dire :

Taxe d'habitation : 17,69%

Taxe foncière sur le bâti : 22,31%

Taxe foncière sur le non bâti : 66,78%

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

2.1.6 Budget primitif 2019 (pour avis)

Monsieur Alain FOURNIER, Adjoint aux finances, présente le budget primitif 2019 suivant :

Section fonctionnement : 1 020 337,75€

Section investissement : 822 654,39€

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

2.2 CONVENTION AVEC LES « JEUNES POUSSES » (POUR AVIS)

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention d'objectifs et de financement liant la commune et l'association les jeunes pousses pour l'année 2019 et précise que la subvention allouée est de 54 000 €.

Une avance de 26 000 € ayant été versée en février 2019, le reste de la subvention sera versée selon l'échéancier suivant :

- 14 000 € en avril 2019
- 14 000 € en septembre 2019

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ladite convention et autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de l'appliquer.

2.3 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE BATIMENT PAR LES « JEUNES POUSSES » » (POUR AVIS)

Monsieur le Maire sollicite l'avis des élus pour l'autoriser à signer une convention d'utilisation à titre gratuit de l'abri de jardin dont l'association est propriétaire.

En effet, une partie de ce local est utilisée pour stocker du matériel communal.

Avis du conseil : favorable à l'unanimité.

### 3 Informations/Questions diverses

Brigitte DEBRAUWERE propose qu'un questionnaire de satisfaction soit proposé aux habitants suite au déploiement de la fibre. Monsieur le Maire trouve l'idée très intéressante et propose d'évoquer cette question avec la CCPC car ce questionnaire est sans doute à proposer dans toutes les communes de la CCPC.

La séance est levée à 22h00

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le jeudi 25 avril 2019